

VIDE-GRENIER

Dimanche 30 août 2026

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM:

ADRESSE:

TÉLÉPHONE:

N° CARTE D'IDENTITÉ:

Je réserve un emplacement de mètres linéaires (3m à 12€ + 2€ le m supplémentaire)

Modèle de voiture:

Date limite pour les inscriptions : 22.08.2026 (dans la limite des places disponibles)

- Le Vide-Grenier s'adresse uniquement à des exposants particuliers

▪ ci-joint, la somme de € par chèque à l'ordre de "Hélène de Coeur"
Chèque à retourner à:

Association Hélène de Coeur
Edith Heit
11 route de Schleithal
67160 Seebach



- Le virement bancaire à été effectué le sur le compte de l'association "Hélène de Coeur"

IBAN: FR76 1027 8017 0000 0207 2110 196 BIC: CMCIFR2A
CCM ALSACE DU NORD

RENSEIGNEMENTS: Merci de privilégier les mails ou sms

Contactez Edith: 06 18 66 02 81

edith.heit1967@gmail.com

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance et accepté le règlement.
Je certifie sur l'honneur que je ne participe pas à plus de deux vide-greniers en 2026.

Lieu et date:

Signature:

VIDE-GRENIER

Dimanche 30 août 2026



REGLEMENT

- **Le vide-grenier s'adresse uniquement aux particuliers.**
- **La réservation d'un stand est définitive. L'organisateur n'effectuera aucun remboursement en cas de désengagement de l'exposant**
- **Tous les véhicules sont interdits à la circulation dans la rue des Eglises Sud et dans la rue des acacias pendant la manifestation à partir de 8h00**
- **Installation des stands le 30 août de 6h à 8h00**
- L'exposant s'engage à laisser l'emplacement dans l'**ETAT PROPRE** où il l'a pris le matin. Il devra se débarrasser de tous les objets et emballages par ses propres moyens
- Tous les stands de boissons et de restaurations seront réservés aux organisateurs
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite
- L'introduction de toutes substances toxiques, nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du vide grenier
- La responsabilité civile des exposants sera engagée pour tous les dégâts ou accidents provoqués par eux. L'association décline toute responsabilité en cas de vols pouvant survenir sur les stands
- En cas de non-respect de ce règlement, l'association "Hélène de Coeur" sera seule juge pour prendre toutes les dispositions
- Ce règlement sera déposé à la mairie de Seebach et à la gendarmerie de Wissembourg
- Chaque exposant aura pris **CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT**, s'engage à le **RESPECTER** et attestera sur l'honneur que l'origine de ses objets à vendre est régulière et licite.

Mètres	Tarifs avant 17.08.2026	Tarifs à partir du 17.08.2026
3m	12€	20€
4m	14€	24€
5m	16€	26€
6m	18€	28€
10m	26€	36€
15m	36€	46€